Page Accomp.html

 ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

 Objectif :

Offrir une aide sur mesure pour décrocher un emploi, entrer en formation, reprendre des études et déterminer votre projet professionnel.

 Programme d'accompagnement :

1. 'Aide Personnalisée' :

   - 'Orientation professionnelle' : Définir et affiner votre projet professionnel en fonction de vos compétences, intérêts et aspirations.

   - 'Recherche d'emploi' : Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, recherche d'offres d'emploi et de formations, préparation aux entretiens d'embauche, et utilisation de plateformes en ligne pour optimiser vos chances de succès.

   - 'Formation et études' : Conseils pour choisir et intégrer des formations adaptées à vos objectifs professionnels, ainsi que des informations sur la reprise d'études pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances ou changer de carrière.

2. 'Outils pour la recherche d'emploi' :

   - 'CV' : Création et mise à jour de votre CV pour qu'il soit attractif et en adéquation avec les attentes du marché du travail.

   - 'Lettre de motivation' : Rédaction de lettres de motivation percutantes et personnalisées pour chaque poste visé.

   - 'Recherche d'offres' : Aide à la recherche d'offres d'emploi pertinentes et de formations continues adaptées à votre profil.

   - 'Préparation aux entretiens' : Entraînement aux entretiens d'embauche, simulations et conseils pour bien se présenter et convaincre les recruteurs.

 ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE :

Mise à disposition d'un espace équipé pour votre recherche d'emploi et de formation. Sous la supervision d'un agent d'accueil, vous avez accès gratuitement à :

   - 16 ordinateurs avec connexion internet

   - Téléphone et fax

   - Imprimante

   - Enveloppes et timbres pour l'envoi de candidatures et de documents administratifs

 GUIDANCE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

Accompagnement spécifique par un conseiller social pour traiter les problématiques qui freinent votre recherche d'emploi et/ou de formation :

   - 'Endettement' : Conseils pour la gestion et le règlement des dettes.

   - 'Logement' : Aide à la recherche d'un logement stable et adéquat.

   - 'Perte de revenus' : Stratégies pour gérer la perte de revenus et trouver des solutions financières temporaires.

   - 'Protection des droits sociaux' : Information et assistance pour faire valoir vos droits sociaux et accéder aux aides disponibles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre centre. Nous sommes là pour vous aider à chaque étape de votre parcours vers l'emploi.

Page Atelier.html  
  
Il s'agit d'amener le demandeur d'emploi à faire un choix de métier éclairé et réaliste en fonction de ses potentialités, de ses aptitudes, de son parcours social, scolaire et professionnel, de son contexte de vie ainsi que du cadre socio-économique dans lequel il s'inscrit.

 Notre atelier d'orientation comprend :

1. Accueil :

   - Introduction du volet administratif et présentation du cadre de l'atelier.

   - Amorçage d'une dynamique de groupe.

2. Bilan personnel et professionnel, bilan de compétences :

   - Identification des compétences et des potentiels.

   - Inventaire des connaissances, compétences et qualités acquises.

   - Identification des motivations, centres d'intérêts, valeurs et conditions de travail préférentielles.

3. Découverte et sensibilisation aux métiers :

   - Confrontation aux réalités de travail, aux secteurs d'activités, aux entreprises, et aux professionnels.

   - Exploration des métiers et des conditions de travail.

   - Visites d'entreprises, de centres de formation et d'écoles de promotion sociale.

4. Recherche de stage et préparation à la recherche d'emploi :

   - Préparation à un entretien téléphonique.

   - Rédaction de CV et lettres de motivation.

   - Simulation d'entretien d'embauche et/ou d'entrée en formation.

5. Réalisation d'un stage :

   - Découverte du métier choisi dans le contexte d'une entreprise du secteur professionnel identifié.

   - Stage pratique de deux semaines pour confirmer ou infirmer le choix du métier.

6. Établissement d'un plan d'action et construction du projet à venir :

   - Évaluation et construction d'un plan d'action avec étapes intermédiaires.

   - Organisation du suivi.

7. Activités de socialisation et d'éducation permanente :

   - Comportement et communication au travail.

   - Fonctionnement de la sécurité sociale.

   - Renforcement de la confiance en soi.

8. Coaching :

   - Les stagiaires bénéficient d'un coaching tout au long du processus de formation et jusqu'à 6 mois après la fin de l'atelier.

 INFOS ET CONDITIONS

- Être demandeur·se d'emploi.

- Avoir minimum 18 ans.

- Être au maximum titulaire du CESI (Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur).

- Savoir parler, lire et écrire le français.

- Contrat de formation donnant droit à 2 € brut/heure et remboursement des frais de transport.

Page AtelOrientation.html

Objectif de l'atelier :

Amener le demandeur d'emploi à faire un choix de métier éclairé et réaliste en fonction de ses potentialités, de ses aptitudes, de son parcours social, scolaire et professionnel, de son contexte de vie ainsi que du cadre socio-économique dans lequel il s'inscrit.

Programme de l'atelier :

1. Accueil :

   - Introduction du volet administratif et présentation du cadre de l'atelier.

   - Amorçage d'une dynamique de groupe.

2. Bilan personnel et professionnel, bilan de compétences :

   - Identification des compétences et des potentiels.

   - Inventaire des connaissances, compétences et qualités acquises.

   - Identification des motivations, centres d'intérêts, valeurs et conditions de travail préférentielles.

3. Découverte et sensibilisation aux métiers :

   - Confrontation aux réalités de travail, aux secteurs d'activités, aux entreprises, et aux professionnels.

   - Exploration des métiers et des conditions de travail.

   - Visites d'entreprises, de centres de formation et d'écoles de promotion sociale.

4. Recherche de stage et préparation à la recherche d'emploi :

   - Préparation à un entretien téléphonique.

   - Rédaction de CV et lettres de motivation.

   - Simulation d'entretien d'embauche et/ou d'entrée en formation.

5. Réalisation d'un stage :

   - Découverte du métier choisi dans le contexte d'une entreprise du secteur professionnel identifié.

   - Stage pratique de deux semaines pour confirmer ou infirmer le choix du métier.

6. Établissement d'un plan d'action et construction du projet à venir :

   - Évaluation et construction d'un plan d'action avec étapes intermédiaires.

   - Organisation du suivi.

7. Activités de socialisation et d'éducation permanente :

   - Comportement et communication au travail.

   - Fonctionnement de la sécurité sociale.

   - Renforcement de la confiance en soi.

Coaching :

Les stagiaires bénéficient d'un coaching tout au long du processus de formation et jusqu'à 6 mois après la fin de l'atelier.

Prochaine session :

Du 16/09 au 8/11

Infos et inscriptions :

- Par téléphone : 02/542.63.21 ou 0476/68.07.63

- Par email : aop@mlsg.be

INFOS ET CONDITIONS :

- Être demandeur d'emploi.

- Avoir minimum 18 ans.

- Être au maximum titulaire du CESI (Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur).

- Savoir parler, lire et écrire le français.

- Contrat de formation donnant droit à 2 € brut/heure et remboursement des frais de transport.

- L'atelier collectif dure de 6 à 8 semaines et se déroule dans nos locaux de la chaussée de Waterloo, 255 (2e étage).

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter aux coordonnées ci-dessus.

Page Biotiful.html

Le projet Biotiful

 Historique et Contexte :

Agréé depuis fin 2019 et financé depuis 2020, notre projet d'économie sociale « Biotiful » entrait dans sa deuxième année d'activité. Ce projet est né d'une formation en maraîchage biologique dans le cadre de la « Garantie Jeunes », dont les financements étaient limités à trois ans (2018-2020). Le « capital » ressources acquis en termes de terrains, de ressources humaines, de connaissances, et de réseaux ne pouvait être ainsi abandonné.

L'idée d'une entreprise d'économie sociale a émergé grâce à l'impulsion des fonds régionaux de Bruxelles et au soutien de la commune de Saint-Gilles.

 Développement et Impact :

Bien que tous les secteurs aient souffert de la crise sanitaire, Biotiful a été relativement épargné grâce à la nature de son activité, centrée sur la culture de denrées alimentaires et le travail en extérieur.

 Objectifs et Défis :

Les plus grands challenges du projet « Biotiful » incluent :

1. Entretenir les réseaux de vente de légumes :

   - Maintenir et développer les relations avec les distributeurs et les consommateurs locaux pour assurer une vente stable et continue des produits.

2. Recruter les travailleuses et travailleurs en contrat d'insertion :

   - Offrir des opportunités d'emploi et de formation aux jeunes en insertion, favorisant ainsi leur intégration professionnelle et sociale.

3. Développer et diversifier l'activité :

   - Explorer de nouvelles voies pour élargir l'offre de produits et services, en intégrant par exemple de nouvelles cultures ou des ateliers éducatifs sur le maraîchage biologique.

4. Rechercher d'autres financements :

   - Identifier et solliciter des sources de financement supplémentaires pour garantir la pérennité et l'expansion du projet.

5. Rechercher des terrains cultivables :

   - Trouver de nouveaux terrains pour augmenter la capacité de production et répondre à la demande croissante de produits biologiques.

 Conclusion :

Le projet Biotiful incarne une initiative d'économie sociale dynamique et résiliente, centrée sur le développement durable et l'inclusion sociale. Grâce à l'engagement de ses acteurs et au soutien de la communauté, Biotiful continue de croître et de s'adapter aux défis actuels, tout en visant à renforcer son impact positif sur la société et l'environnement.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter ou visiter notre site web. Rejoignez-nous dans cette aventure vers une agriculture plus durable et solidaire !

Page Horeca.html

 Objectif de l'atelier :

Amener le chercheur d'emploi à faire un choix de métier éclairé et réaliste en fonction de son potentiel, de ses aptitudes, de son parcours social, scolaire et professionnel, de son contexte de vie et administratif ainsi que du cadre socio-économique dans lequel il s'inscrit.

 Notre atelier comporte 4 étapes principales :

1. Accueil :

   - Introduction du volet administratif et présentation du cadre de l'atelier.

   - Amorçage d'une dynamique de groupe pour favoriser la cohésion et l'échange entre les participants.

2. Bilan professionnel et bilan de compétences :

   - Identification des compétences et des potentiels.

   - Inventaire des connaissances, compétences et qualités acquises.

   - Identification des motivations, des centres d'intérêts, des valeurs et des conditions de travail préférentielles.

3. Découverte et sensibilisation aux métiers de l'Horeca :

   - Confrontation aux réalités du travail dans le secteur de l'Horeca.

   - Présentation des métiers de l'Horeca par des formateurs et des centres de formation partenaires (Bruxelles Formation, Horeca Be Pro, etc.).

   - Présentation des formations Horeca en promotion sociale.

   - Analyse des offres d'emploi du secteur.

   - Consultation et exploration de fiches métiers.

   - Cours pratiques et théoriques sur les métiers de salle et de cuisine.

   - Rencontres avec des professionnels du secteur.

   - Visites d'entreprises du secteur (Sodexo, hôtels, restaurants, etc.).

   - Visites de centres de formation spécialisés.

   - Cours de communication générale et spécifique au secteur de l'Horeca.

4. Établissement d'un plan d'action et construction du projet à venir :

   - Évaluation des acquis et des objectifs.

   - Construction et planification d'un plan d'action personnalisé.

   - Organisation du suivi tout au long du parcours.

 Programme complémentaire :

Le programme intègre également des activités liées à l'éducation permanente, à la socialisation et à l'ouverture culturelle. Les stagiaires bénéficient d'un coaching tout au long du processus de formation et jusqu'à 6 mois après.

 INFOS ET CONDITIONS :

- Être inscrit·e comme demandeur·euse d'emploi chez Actiris.

- Être domicilié·e en Région bruxelloise.

- Avoir au minimum 18 ans.

- Savoir parler, lire et écrire le français.

- Être au maximum titulaire du CESI (Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur).

- Contrat de formation donnant droit à 2 € brut/heure et remboursement des frais de transport.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez nous contacter. Nous sommes là pour vous accompagner vers une carrière réussie dans le secteur de l'Horeca !